

Ensemble contre l'envahisseur!

La lutte contre le myriophylle en épi s'organise au lac Témiscouata

Témiscouata-sur-le-Lac, le 25 juillet 2017 – La caractérisation du lac Témiscouata est actuellement en cours afin de localiser et délimiter les herbiers de myriophylle en épi. Cette activité est réalisée dans le cadre d'un projet de sensibilisation et de développement des connaissances sur la présence de cette plante envahissante dans le lac Témiscouata. D'une initiative de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ), ce projet est rendu possible grâce à un soutien financier provenant du Fond de développement des territoires de la MRC de Témiscouata, à l'implication de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, de précieux bénévoles et du Parc national du Lac-Témiscouata, ainsi qu'à la collaboration de plusieurs partenaires dont le Club de yacht de Cabano.



Colonie de myriophylle en épi de l'Anse à Midas, lac Témiscouata. Source : OBVFSJ



Repérage des plants de myriophylle en épi à l'aide d'un aquascope. Source : OBVFSJ

La découverte récente du myriophylle en épi, une plante aquatique exotique très envahissante, dans le lac Témiscouata suscite l'inquiétude et la mobilisation des acteurs locaux et des usagers des lacs. Sa propagation dans les plans d'eau peut avoir de sérieuses répercussions, notamment sur la biodiversité locale et les activités récréatives. Bien que de plusieurs lacs au Québec soient aux prises avec cet envahisseur, il s'agit de la première observation de cette plante au Témiscouata. Suite à ses activités au cours de l'été 2017, l'OBVFSJ produira un document afin de transférer les connaissances acquises sur le myriophylle en épi aux intervenants municipaux, régionaux, ainsi qu'aux marinas et aux autres partenaires.

La lutte contre le myriophylle en épi présente des défis. Cette plante a une capacité de propagation hors du commun. Un simple fragment de tige de quelques centimètres qui reste accroché sur la remorque d'un bateau peut être transporté et colonisé un autre lac. C'est pourquoi tous les usagers du lac, autant les municipalités que les riverains, les plaisanciers, les pêcheurs et tous autres intervenants, sont concernés pour éviter sa propagation dans le lac Témiscouata et surtout dans les autres lacs de la région. Cela commence par des gestes simples, mais de la plus grande importance :



Inspectez et nettoyez votre remorque et votre embarcation **AVANT ET APRÈS** votre sortie sur le lac Témiscouata;



Éviter de circuler dans les herbiers aquatiques;



N'arrachez pas les plantes aquatiques, cela risque d'aggraver la situation;



Apprenez à reconnaître le myriophylle en épi et faites-nous part de vos observations.

Une méthode simple pour éviter que votre embarcation (bateau de plaisance, ponton, chaloupe, motomarine, kayak, canot, etc.) ne se transforme en moyen de transport pour des espèces aquatiques exotiques envahissantes :

1. **INSPECTEZ** attentivement l'embarcation, le moteur, la remorque, l'arrière du véhicule et tous équipements afin de retirer les fragments de plantes, les débris et la boue. Jetez le tout à la poubelle.
2. **VIDEZ** l'embarcation de toute eau (cale, vivier, moteur, glacière), à au moins 30 mètres d'un lac, cours d'eau, fossé ou égout.
3. **NETTOYEZ** l'embarcation, le moteur, la remorque, l'arrière du véhicule et tous équipements avec une laveuse à pression (2600 psi). Une solution d'eau chaude (50°C) et de vinaigre peut aussi être utilisée à l'aide d'une brosse.
Ou **SÉCHEZ** tout le matériel pendant au moins 5 jours à un taux d'humidité de moins de 65%.

Ce constat effectué par l'équipe de l'OBV a provoqué une action immédiate de sensibilisation et de prévention. Le Club de yacht de Cabano a procédé à l'embauche d'une personne pour les six prochaines semaines afin de conscientiser les propriétaires aux dangers de contamination et de les accompagner à la station de lavage lors de la mise à l'eau et aussi du retrait de leurs embarcations. Cette démarche spontanée est appuyée financièrement par la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac. Elle a pour objectif de démontrer l'urgence d'agir pour la protection de l'ensemble de nos lacs et rivières au Témiscouata et devient donc un dossier régional d'importance à être discuté au Conseil des Maires de la MRC de Témiscouata.

Pour toute information :

Kim C. Charbonneau, Chargée de projet
lacs@obvfleuvestjean.com
www.obvfleuvestjean.com
418-899-0909

Gilles Garon, maire
Témiscouata-sur-le-Lac
418-854-2116